

CR du café citoyen du 17 mars 2023 au LIP

Présents : Mireille, Jean-Claude, Muriel, Thierry, Anne, Eric, Magali, Noortje, Emmanuel, Antonia

- **Debriefing de la réunion Modification n° 2 du PLU du mardi 14 mars**

33 personnes dans la salle. Le débat a suscité moins de question que prévu. Les personnes présentes étaient souvent là pour des problèmes personnels relatifs parfois au PLU initial et pas à cette modification et ne se sont exprimées qu'autour du verre de l'amitié. La présence du commissaire enquêteur a été appréciée. Le commissaire semble vouloir écouter les problèmes de chacun mais désire aussi que l'intérêt général soit mieux entendu. Il a félicité notre association pour l'organisation de cette réunion. Il faudra apprendre à mieux gérer les échanges quitte à interrompre les personnes trop volubiles.

Dernière ligne droite : la semaine prochaine Thierry prépare la contribution de l'association et la met en relecture en vue d'un dépôt le 31 mars. Bien entendu, chacun peut aller consigner ses remarques personnelles en dehors de celles de l'association. C'est ce qu'a fait Mireille.

Elle a noté sur le PLU : 1 arbre planté pour 4 places de parking créées, quand est-il ?

La modification sur le règlement en R+2 pour les constructions de logements sociaux en zone Ub et Uc pose question. Contrairement à ce qui est affirmé pour justifier cette modification le passage en R +2 ne permet pas de garantir l'augmentation du nombre de logements sociaux. D'autre part, l'exemple de l'OAP n° 10 (avenue des Alpines) montre qu'il n'est pas nécessaire de passer en R+2 pour augmenter le nombre de logements sociaux.

Règlement clôtures : le changement de règlement est un retour en arrière vers la possibilité des murs carcéraux de 1m80 de haut sur l'espace public. Il convient d'argumenter auprès du commissaire enquêteur en illustrant notre contribution avec des photos de rue « emmurées » et de jardins visibles. L'intérêt particulier ne doit pas prévaloir sur l'intérêt général.

Débat sur les constructions en zone agricole : les avis sont partagés.

Les gîtes en milieu rural sont supprimés dans le PLU depuis 2017, il s'agissait pourtant d'une ressource financière complémentaire pour les agriculteurs mais le PLU a voulu corriger des abus.

- **Debriefing réunion des 4 et 5 mars sur le Pacte en Transition**

[Voir lien](#)

Rencontre avec le député JM Zulesi. Prendre rendez-vous avec comme sujets : les modifications de PLU menées par les intercommunalités sans aucun avis ni information du conseil municipal des communes concernées, la nécessité d'une certification pour les bureaux d'étude environnementaux, une mise en garde sur les abus de l'agrivoltaïsme,

Rencontre avec un collectif d'associations du pays d'Aix ([voir lien](#)) qui porte un projet d'utilisation des voies ferrées existantes : Aix-Rognac (non ouverte aux voyageurs et desservant Les Milles) et Aix-Venelles-Pertuis. L'annonce de l'ouverture au public de la voie ferrée Aix-Rognac devrait être faite par Macron lors de sa visite à la métropole d'Aix Marseille fin mars.

On peut imaginer la réouverture aux voyageurs de la ligne : Cavaillon, Pertuis.....

- **Debriefing week-end du 10 et 11 mars, banquet d'hiver à Alleins dans le cadre de VIVANT !**

LPAC a participé en suivant l'organisation gérée par Au Maquis. Une jolie réussite et une belle participation. Les soupes ont été appréciées (je joins le fichier des recettes à mettre sur le site). Rendez-vous est donné à Saint Saturnin les Apt le 10 juin prochain.

- **Pile du Pont**

Jean Claude doit faire le courrier à envoyer à M Doddoli (SMAVD) pour savoir où en sont les travaux et pour rappeler l'urgence.

- **Poteaux Grand Chemin Royal**

Très beau dossier élaboré par Anne. Magali doit écrire au nom de l'association (faire signer par le Conseil Collégial) pour demander à la mairie la Convention qui aurait dû être signée avec l'installateur de la fibre.

- **Sauver la ligne 287 vers Aix**

Nous sommes conviés par les services de la Métropole transports à une réunion le **11 avril 17 h** à Salon (on co-voiture). Il faut que nous soyons nombreux et surtout avec la présence d'usagers représentatifs des communes desservies par le 287 : Charleval, Mallemort, Alleins, Vernègues/Cazan. Pour cela Thierry va joindre la maire de Vernègues/Cazan. Pour les usagers avec qui nous sommes en lien, il faut maintenir la ligne directe vers Aix et avec au moins 2 allers le matin et 1 ou 2 retours en fin de journée.

Muriel propose de travailler sur un questionnaire incitant au transport en commun et évaluant les freins. Attente de volontaires.

- **Calendrier**

28 mars 18h : Objectif Terre

11 avril 17h : transports en commun Salon

10 juin : Banquet de printemps dans le cadre de la manifestation VIVANT ! à Saint Saturnin les Apt

Merci au LIP pour l'accueil. Il faudra alterner pour ne pas lâcher le Jardin qui nous a toujours accueillis. Merci à Mireille pour le café et les biscuits. Il faudra prévoir une boîte que l'on laissera au LIP où chacun apportera les boissons et les biscuits ?